



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 252 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'analyse coûts-bénéfices contenue dans le rapport de la firme AECOM, commandée par l'AMT, conclut que le système léger sur rail (SLR) serait le choix le plus judicieux en termes d'efficacité et de coût à long terme;

CONSIDÉRANT QUE les 1200 passages d'autobus actuels, qui traversent Griffintown et Ville-Marie en provenance de la Rive-Sud, démontrent que ce mode de transport en milieu urbain dense a atteint ses limites et crée des nuisances à la qualité de vie de milliers de résidents tout en hypothéquant le redéveloppement du centre-ville, du Havre et des futures zones d'emplois;

CONSIDÉRANT QUE le SLR permettra de relier la Rive-Sud en plus de nouveaux secteurs montréalais dont L'Île-des-Sœurs et Griffintown, à l'ensemble du réseau de transport collectif existant, selon les principes de « Transit-Oriented Development » promus dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal;

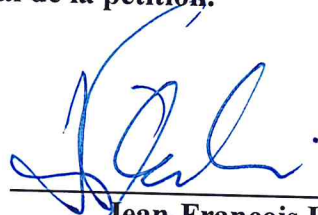
CONSIDÉRANT QU'il y a non seulement unanimité chez les maires et mairesses de la région de Montréal depuis 20 ans autour du SLR, mais que cette même unanimité règne chez tous les partis de l'Assemblée nationale comme en fait foi la résolution adoptée le 27 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du SLR contribuera à l'électrification des transports, une action incontournable pour contrer le réchauffement climatique, diminuant ainsi notre dépendance aux hydrocarbures;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre position en faveur d'un SLR comme mode de transport collectif sur le pont de remplacement du pont Champlain.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Jean-François Lisée
Député de Rosemont

22 mai 2014

Date de signature de l'extrait